



CHEYRES - CHÂBLES

info

SEPTEMBRE 2019

LE CHEYRES-CHÂBLES INFO NOUVEAU EST ARRIVÉ !

Six mois d'attente depuis le dernier bulletin communal, le temps de trouver une formule plus moderne et plus dynamique que nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui. Pas de révolution, certes, mais une évolution du contenu et du visuel qui reflète mieux les dernières réalisations et le dynamisme de notre commune.

En effet, côté cour, côté jardins et dans les coulisses de son administration, elle évolue et embellit. Ce n'est pas un hasard. Le Conseil communal a tenu à renforcer l'équipe des collaboratrices et collaborateurs qui s'engagent à fond pour améliorer notre cadre de vie et ses différents rouages. Grâce à leur appui, le Conseil communal peut mener ses dossiers

différemment et solliciter davantage l'avis de la population et du Conseil général en amont de ses projets.

Après quelques gros investissements à Cheyres, place à Châbles ! La rénovation de la ferme communale, dont la mise à l'enquête préalable a été envoyée au canton, et le futur déménagement de la crèche posent des questions de circulation et de sécurité. A l'heure où vous lirez ces lignes, une séance de consultation et d'échanges avec vous aura déjà eu lieu. Gageons qu'elle nous permettra de solidifier la réflexion.

Bien d'autres projets sont en cours. Participez aux séances du Conseil général, informez-vous et surtout interpellez-nous ! La transformation de notre société est au programme : elle nous concerne tous.

Meilleurs messages automnaux à toutes et tous!

Votre Syndic
Pierre-Yves Dietlin



CONSEIL GÉNÉRAL

Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil général aura lieu le :

lundi 07 octobre 2019 à 20h00
à la salle communale de CHÂBLES

PROCHAINE SÉANCE :

TRACTANDA :

Cette séance est publique.

Au plaisir de vous y rencontrer, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Au nom du Conseil général

Le président
Sébastien Bise

La secrétaire
Laetitia Wenger

1. Approbation du PV de la séance du Conseil général du 27 mai 2019
2. Approbation du règlement sur les cimetières
3. Approbation du règlement communal relatif à l'octroi d'aides aux sociétés locales et aux associations à but non lucratif
4. Demande d'étude en matière de stratégie d'évolution des infrastructures communales, avec crédit y relatif
5. Décision sur la validité de l'initiative communale contre la création et l'exploitation d'une décharge pour matériaux de type A au lieu-dit Le Haut-Carro et contre le changement d'affectation de la zone agricole du Haut-Carro en zone spéciale
6. Informations du Conseil communal
 - 6.1 Informations sur la démolition partielle d'un bâtiment communal
 - 6.2 Présentation du « millefeuille » du réseau routier communal (feuille de route)
 - 6.3 Informations diverses
7. Informations du Conseil général
8. Divers

DERNIÈRES DÉCISIONS :

En date du 27 mai 2019, sous la présidence de M. Sébastien Bise, le Conseil général a :

- Approuvé le PV de la séance du Conseil général du 18 mars 2019
- Approuvé les comptes 2018
- Approuvé les modifications du règlement scolaire de la commune de Cheyres-Châbles
- Approuvé les nouveaux statuts de l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes vaudoises et fribourgeoises de la région des tunnels d'Arissoules et des Bruyères (ARRIBRU)
- Approuvé l'installation de défibrillateurs
- Approuvé la remise à niveau du portique du port
- Refusé le remplacement du système de chauffage de la grande salle à Cheyres
- Approuvé le réaménagement de la place de détente forestière au lieu-dit « Le Crêt » à Châbles
- Approuvé l'achat pour le CSP d'un tonne-pompe
- Elu deux membres à la commission de naturalisations : M. Jean-Christophe Sauterel et M. Jörg Stauffacher
- Approuvé la proposition de M. Jean-Christophe Sauterel pour des appartements sociaux à loyers modérés

Le procès-verbal de la séance est consultable, dans son intégralité, au bureau communal ou sur le site www.cheyres-chables.ch

BRÈVES DE CONSEIL

VÉRONIQUE GERBEX, NOUVEAU VISAGE AU BUREAU COMMUNAL

Depuis le 1er avril 2019, suite au départ d'Anita Moullet vers d'autres horizons professionnels, Véronique Gerbex a pris ses fonctions à l'administration communale. Engagée à 40%, elle a repris notamment le contrôle des habitants, les locations de salles et épaulé également la RE dans le suivi administratif et le secrétariat des écoles.

Native de Genève, Véronique Gerbex quittait avec ses parents la cité de Calvin pour la Suisse allemande, le Haut-Valais puis le canton de Berne, effectuant ainsi toutes ses classes en langue germanique. Retour en Romandie où elle fréquente le Collège pour obtenir sa maturité. S'en suit une formation d'agente de voyage et quelques années d'expérience dans cette voie dans la région genevoise. C'est au cours de vacances dans la Broye qu'elle fait la rencontre de son futur mari et s'installe à Vuissens, village qu'elle n'a plus quitté depuis. De leur union naîtront deux garçons et une fille, aujourd'hui majeurs et volant (presque) de leurs propres ailes. Elue Conseillère communale de Vuissens lors de la législature 2006-2011, elle en reprend le poste de secrétaire/boursière dès janvier 2012. La fusion avec Estavayer la contraindra de rejoindre « la capitale », au bureau d'accueil de la nouvelle commune. En parallèle, elle travaille comme secrétaire chez Puissance 4, une entreprise de menuiserie. Au mois de janvier de cette année, elle répondait à l'offre d'emploi pour le poste de secrétaire à Cheyres-Châbles, poste pour lequel elle a été retenue et dans lequel ses compétences linguistiques sont un véritable atout.

Au cœur d'une administration communale, dans la Broye de surcroît, et dans une région touristique, Véronique Gerbex se retrouve donc en territoire qui ne lui est pas inconnu. Ayant le contact facile et dotée d'une oreille attentive, elle a su s'intégrer rapidement au sein de l'équipe de Cheyres-Châbles. Elle se réjouit de poursuivre ce nouveau défi professionnel et apprécie l'accueil chaleureux reçu dans la commune, notamment de la part de ses collègues de l'administration et la RE. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons de cette nouvelle collaboration.



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION

L'administration communale est ouverte au public 16 heures par semaine, assurant une présence aussi bien au guichet que par téléphone. Le choix des plages horaires consacrées à ces demandes de renseignements en direct a été fait en fonction des besoins préalablement constatés et identifiés. Ainsi, par exemple, le bureau communal reste ouvert jusqu'à 18h chaque mercredi. Ce service à la population est essentiel. Reste qu'une grande part des tâches administratives se fait en dehors de ces heures d'ouverture. De nombreux citoyens (on parle de 95% d'entre nous) sont d'ores et déjà connectés et peuvent en tout temps obtenir des informations sur le site communal ou adresser leurs demandes par mail. Par ailleurs, il est toujours possible de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture pour des demandes spécifiques avec le service concerné.

BRÈVES DE CONSEIL

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bienvenue à notre apprentie!
En cumulant les postes administratifs des deux «anciennes» communes, l'administration de Cheyres-Châbles dispose désormais de la taille suffisante pour devenir une entreprise formatrice. Ce statut formateur était d'ailleurs clairement mentionné dans la convention de fusion. Bienvenue donc à Julie Baumgartner qui a débuté en août son apprentissage d'employée de commerce au sein de notre bureau communal. Native de Payerne, Julie, qui vient de fêter ses 18 ans, a fait toutes ses écoles dans la capitale de la Broye vaudoise puis ne sachant pas dans l'immédiat quelle voie professionnelle suivre, s'est orientée vers divers métiers : son choix s'est finalement porté sur une fonction administrative.

C'est à Danielle Bise que revient la responsabilité d'encadrer Julie Baumgartner avec, bien évidemment, la complicité de toute l'équipe de l'administration communale. La formation d'apprenties est bien ancrée dans la structure de la crèche Les P'tits potes qui en accueille depuis une douzaine d'années. Nous sommes heureux de compléter ainsi notre vocation d'entreprise ouverte à la génération montante.



10 ANS DE SERVICE – CORINNE ROY

Voici dix ans que Corinne Roy assure la conciergerie des classes de Cheyres. Aux locaux de l'école se sont entretelés rajoutés ceux des pimpants pavillons auxquels Corinne Roy apporte, semaine après semaine, soin, attention et propreté. Au sein de l'équipe de conciergerie de la commune, composée également de Fatima Sulzman et Florian Huguet, Corinne Roy participe à l'entretien des lieux fréquentés essentiellement par les enfants – élèves ou, lors de remplacements à Châbles, élèves et P'tits Potes de la crèche. La tâche demande de l'énergie (elle en a à revendre !)

mais aussi de la patience et de la souplesse – parce que les aléas de la vie scolaire ne riment pas toujours avec les meilleures conditions de maintenance des locaux. Il n'est pas facile de remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier et de nettoyer, avec calme et professionnalisme, certaines traces intempêtes ou fruits de négligence... Corinne Roy et ses collègues le font pourtant. Merci de cet engagement de tous les jours. Et merci à ceux qui rappellent à leurs

enfants – ou à eux-mêmes – que le respect des locaux et des lieux est l'affaire de tous.



Plus d'informations sur
www.cheyres-chables.ch



BRÈVES DE CONSEIL

CONCOURS DU GRAND PRIX DU VIN SUISSE

LA MÉDAILLE D'ARGENT EST DÉCERNÉE À ...
L'AVB POUR SON « COUP DE SOLEIL » !

Coup de chapeau à l'Association des Vignerons Broyards qui, lors de la 13e édition du Grand Prix du Vin Suisse qui s'est déroulée en juillet à Zurich, a obtenu la médaille d'argent pour son cépage chasselas au nom évocateur de « Coup de Soleil ». Ce breuvage nous est familier, certes, mais sachez que, au-delà de ses airs savoureux fruités, il sait faire montre d'une belle force de conviction : en effet, parmi plus de 3'000 vins inscrits, il a réussi à mettre un grand « coup » au jury et a remporté ce trophée bien mérité saluant le soin, l'attention et le travail des hommes et des femmes déterminés à perpétuer une tradition viticole si chère à notre région. Santé ! Et à la prochaine cuvée... qui s'annonce elle aussi exceptionnelle.



BRÈVES DE CONSEIL

BRUIT DE VOISINAGE

Contrairement à une croyance répandue, les nuisances sonores ne sont pas plus autorisées pendant la journée que pendant la nuit. Il existe en effet une obligation générale d'éviter tout excès de bruit, quel que soit le niveau ou le moment, principalement entre 21h et 7h - afin de ne pas troubler ses voisins.



Comme le préconise le code civil suisse (*), les nuisances sonores ne sont pas davantage autorisées dans le cadre privé qu'à l'extérieur. Ainsi, chacun doit prendre toutes les mesures pour les réduire.

Les problèmes de bruit entre voisins peuvent être le fait de malentendus ou d'ignorance; il est donc toujours recommandé dans un premier temps d'entamer le dialogue afin de signaler les nuisances. Si ces démarches ne sont pas suffisantes pour parvenir à une solution, en dernier recours, c'est le poste de gendarmerie qu'il faut contacter.

(* 3) Art. 684 du code civil suisse
(RS 210) «Sont interdits en particulier (...) les bruits (...) qui ont un effet dommageable et qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.»

LIVRAISON DU NOUVEAU TONNE-POMPE POUR NOS SAPEURS-POMPIERS!

Courant juillet, le corps des sapeurs-pompiers a pris livraison du nouveau tonne-pompe, acquisition nécessaire pour nous assurer d'être une base de départ lors de l'introduction de la prochaine loi sur l'ECAB. Les nombreux investissements réalisés ces dix dernières années sont ainsi valorisés.



Ce véhicule de dernière génération permet des interventions encore plus professionnelles, en amenant sur le lieu du sinistre tous les moyens techniques nécessaires. Riche de plus de 40 personnes, notre corps dispose de multiples compétences professionnelles : urgentistes, ingénieur-chimiste, électriciens, menuisiers, ainsi que deux instructeurs fédéraux SP.

Dès la fin de l'automne, notre corps pourra intervenir de manière autonome également sur les alarmes feux. Nous saisissons l'occasion de remercier chaleureusement le centre de renfort d'Estavayer qui est intervenu jusqu'à présent systématiquement lors de telles alarmes.

A ce sujet, savez-vous que nous avons eu 40 interventions pour des feux sur les 127 sorties de notre corps depuis 2011? Le feu représente 31 % des interventions, alors que la moyenne nationale est de 17 %.

ANCIENNE DÉCHARGE COMMUNALE DE LA ROCHETTE À CHEYRES

DÉCISION DE CLASSEMENT DU SITE

L'ancienne décharge communale de Cheyres d'une surface d'env. 5'000 m², située au lieu-dit « La Rochette », a été inscrite au cadastre des sites pollués du Canton de Fribourg et classée par le Service de l'Environnement en nécessité d'investigation en raison du type de déchets déposés et de la menace éventuelle qu'il présentait pour les eaux souterraines, les eaux de surface et le sol.

La commune a souhaité réaliser les investigations historiques nécessaires afin de déterminer si ce site nécessitait une surveillance ou un assainissement. Pour ce faire, elle a mandaté le bureau Geotest SA. Cette première investigation a débouché sur l'établissement d'un rapport qui a permis de définir le cadre géologique et hydrogéologique de la décharge de la Rochette et de préciser le risque que cette décharge présentait pour l'environnement. Il a également permis d'établir le cahier des charges des investigations techniques qui ont été exécutées dans un second temps.

Les résultats de cette deuxième investigation, ne relevant aucune pollution notoire, ont été soumis au Service de l'Environnement sous la forme d'un rapport d'investigation daté du 7 janvier 2019. L'analyse de ce rapport par ce service a débouché sur une décision définitive de classement du site qui est la suivante :

Commune de Cheyres-Châbles - Site pollué « La Rochette »
no 2010-0106 « Site qui ne nécessite ni surveillance, ni assainissement ».

En conséquence, aucune dépollution n'est requise et le site restera en l'état. Nous pouvons ainsi nous réjouir de cette décision, refermant ainsi le dossier du site pollué de la Rochette.

VIE DE LA COMMUNE

BON ANNIVERSAIRE POUR VOS

90 ANS !

Le 11 mars 2019, une délégation de la commune, composée du Syndic, Pierre-Yves Dietlin, la Vice-syndique, Pascale Arnold et du Président du Conseil général, Sébastien Bise, a eu le plaisir de se rendre chez M. Claude Pache, premier habitant de Cheyres qui fête ses 90 printemps cette année. Les Autorités tiennent à remercier les époux Pache pour leur chaleureux accueil et souhaitent une nouvelle fois, en l'honneur de cette journée placée sous le signe de la fête, un joyeux anniversaire.



VIE DE LA COMMUNE

DÉCÈS

Nous adressons l'expression de notre profonde sympathie à la famille, aux proches et aux amis de :

Martine Berthoud

Conrad Joye

Ronald Repond

André et Pierrette Keusen

Léon-Charles Ladner

André Degex

qui nous ont quittés récemment.

NAISSANCES



Bienvenue à ...

Milan	10 février 2019	fil de Quentin et Aurélie Pasqualino
Esteban	20 février 2019	fil de Loris Milanetto et Samantha Crot
Timéo	4 mars 2019	fil de Loïc et Estelle Buchmann
Liya	10 avril 2019	fil de Micael Soares et Mégane Chieppa
Camilia	2 mai 2019	fil de Micael et Stéphanie César
Eyden	15 mai 2019	fil de Valentin et Krisztina David
Eiden	19 mai 2019	fil de Betim Muzlijaj et Sabrina Danzi
Romane	11 juin 2019	fil de Marc Noverraz et Isaline Emonet
Luca	5 juillet 2019	fil de Jérôme et Vanessa Poyet
Vadim	17 juillet 2019	fil de Marc-Alexandre et Natascha Vetroff
Matthew	27 juillet 2019	fil de Yannik et Marjolaine Loperetti
Sacha	7 août 2019	fil de Sylvain et Marilyn Raymondaz

COMMUNICATION AUX HABITANTS

FÊTE DES VENDANGES DU 11 AU 13 OCTOBRE 2019

PARKINGS ET RESTRICTIONS DE CIRCULATION - SECTEUR CHEYRES

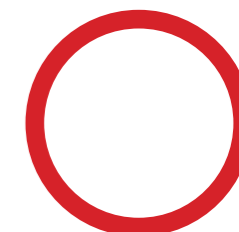
Parkings

En cas de pluie, le chemin de la Condémine et le chemin des Vignes seront utilisés comme parkings durant tout le week-end des festivités. La circulation sur ces deux chemins s'effectuera en sens unique. Les agents de circulation mandatés par l'USL se chargeront d'assurer le parage correct des véhicules.

Fermeture des routes

La route de la gare sera fermée du vendredi 11 octobre dès 16h00 jusqu'au dimanche 13 octobre à minuit.

La route cantonale sera fermée au trafic le dimanche 13 octobre de 14h15 à 16h00 afin de permettre au cortège de défilier.



COMMUNICATION AUX HABITANTS

ACTIVITÉS 2019 DE CHEYRES-CHÂBLES TOURISME



FENÊTRES DE L'AVENT

Les habitants de la commune qui souhaitent participer à cet événement convivial organisé du 1er au 23 décembre peuvent s'inscrire via le site www.cheyres-chables-tourisme.ch, sous l'onglet «Manifestations». Il suffit de cliquer sur l'image et de compléter le Doodle qui apparaîtra en saisissant son nom et en sélectionnant la date choisie pour accueillir les gens vers sa fenêtre.

MARCHÉ DE L'ARTISANAT ET DU TERROIR

Après une année d'absence, le Marché de l'artisanat et du terroir a fait un retour réussi samedi 29 juin, sur le site de la Ferme les Tierdzous. Cette première édition dans le village de Châbles a été une belle source de satisfaction, grâce à l'engagement et à l'hospitalité de Barbara et Gérard Wyss, épaulés par l'Amicale des pompiers pour l'organisation des grillades et des crêpes. La météo favorable a incité de nombreux badauds à venir découvrir les 54 stands. Les animations ont aussi séduit les jeunes visiteurs, notamment l'atelier de tissage, le grimage, les animaux de la ferme et les tours en poneys.

CÉLÉBRATION DU 1ER AOÛT AUX VERGERS DE CHÂBLES

Une prairie qui n'a rien à envier à la plus mythique des prairies helvétiques; un panorama splendide, ouvert sur le Lac de Neuchâtel et les vallonnements du Jura : les Vergers de Châbles était l'écrin parfait pour la Fête nationale 2019. Près de 400 personnes s'y sont retrouvées dans une atmosphère conviviale. Après les mots d'accueil de Catherine Nobbs, présidente de Cheyres-Châbles Tourisme entourée, comme il se doit, de la garde des Suisses en herbe, Sébastien Bise, président du Conseil général, a rappelé lors de son allocution le choix de Cheyres-Châbles de fêter désormais son 1er août sur un seul site – Châbles ou Cheyres, en alternance. Berger, vigneron, maître agriculteur, il a également plaidé pour une prise de conscience des besoins de notre environnement, en termes de soin, de respect et de précautions de la responsabilité de chacun: « Penser global, agir local ! » Enfin, en cette année où Vevey célèbre les métiers de la terre et du vignoble, Sébastien Bise a rappelé la valeur des produits locaux et l'urgence de maintenir ou recréer des liens de proximité et de confiance entre producteurs et consommateurs. Un peu plus tard, alors que la nuit était tombée, le cortège aux flambeaux a drainé de nombreux enfants dont certains, torches à la main, ont pu mettre le feu à la magnifique pyramide de bois dressée aux abords du site. Les feux d'artifices ont clos cette célébration à laquelle les Diablotins ont efficacement collaboré en assurant la subsistance. Que chaque participant à l'organisation de cette belle rencontre soit ici remercié !

1^{ER} AOÛT
2019

COMMUNICATION AUX HABITANTS

BALADE GOURMANDE DE CHEYRES

Pour sa première édition, la balade gourmande organisée par Cheyres-Châbles Tourisme a connu un très beau succès samedi 17 août. La météo clémente, l'implication sans faille de six sociétés locales et le mariage réussi des mets de choix élaborés par les producteurs locaux avec les vins du cru ont contribué à cette réussite collective. Après une mise en bouche sous forme de cuchaule ou de gâteau salé à la crème et aux lardons, spécialité de la Ferme La Lécheyre, les 180 participants ont pris congé de Monique et Richard Pillonel ainsi que de la société du Jumelage pour s'attaquer à l'ascension vers la deuxième halte. La magnifique vue sur les vignes et le village de Cheyres, avec le lac et le Jura en toile de fond, les a récompensé de leurs efforts alors qu'une tranche de terrine forestière et un verre de Guignolet préparés par le P'tit coin gourmand et présentés par la Jeunesse régalaient leurs papilles. Sur le troisième stand, le pêcheur d'Yvonand Pierre-Alain Chevalley, aidé par la troupe du Vieux Pressoir, donnait la

possibilité aux promeneurs épicuriens de déguster des bondelles fumées sur place. Le plat principal, servi par le club de football du cru, a imposé aux marcheurs un choix délicat entre deux viandes de grande qualité: grillades d'agneau de la famille Bise, hôte du quatrième arrêt, ou hamburger de bœuf de la ferme Gross, à Châbles. Le Tennis Club avait quant à lui élu domicile sur le site de la plage communale, décor idéal pour proposer le trio de fromages de la laiterie d'Estavayer-le-Lac. Il fallait ensuite se rendre dans le sympathique fief de la pé-tanque pour savourer les glaces de la ferme Beutler, d'Yvonand: de quoi terminer en apothéose le parcours d'environ 6 kilomètres qui mettait aussi en lumière les vins des Caves de l'Association des vignerons broyards et des Caves Morax.



BRÈVES DU JUMELAGE



Site internet communal
www.cheyres-chables.ch onglet jumelage

Site internet, commune de St-Martial
www.saint-martial-gard.fr

Soutien à l'Association du Jumelage, par le
compte de Postfinance 17-585152-3
MERCI

LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS...

L'Association du Jumelage a eu le plaisir de tous vous inviter à son assemblée générale annuelle, qui s'est tenue à Châbles, le jeudi 21 mars 2019. Vingt-cinq personnes étaient présentes. Tout va bien, quelques petits sous sont en caisse, ils permettront de voir venir... !

Parmi cinquante-cinq stands et ateliers de divers types d'activités, notre Association s'est présentée à Châbles, à la ferme Les Tierdzous, lors du Marché de l'Artisanat et du Terroir, le samedi 29 juin.

« Ce fut à nouveau une très belle occasion de rencontrer nos amis les 20 et 21 juillet derniers lors de la soirée champêtre organisée par les chasseurs. Une délégation du comité du Jumelage s'est rendue à St-Martial pour y déguster les gigots de sanglier rôtis à la broche. Pas moins de 16 pièces ont réjoui les 150 personnes présentes dans le jardin de la salle des fêtes. L'ambiance au bar, lors du repas et tard dans la nuit a permis à chacun de passer un magnifique moment de convivialité et d'amitié. »

Cheyres-Châbles Tourisme dit un tout grand Merci à l'équipe du Jumelage pour sa contribution à la 1ère édition de la balade gourmande. Ce fut une bien belle journée, le samedi 17 août à Cheyres. A la ferme de Monique et Richard Pillonel, le Jumelage avait pour mission d'accueillir les cent quatre-vingts promeneurs inscrits, pour l'apéritif accompagné de cuchaule et tranches de gâteau au lard et à la crème.

Les 22-23-24 août, notre Association était représentée à St-Martial, pour la traditionnelle fête villageoise d'août. Au programme : fougasse dans les campagnes - concours de pétanque et de belote - color party - jeux pour enfants - bal disco - grillades - frites - moules - crêpes - paëlla géante - feu d'artifice, mais surtout la rencontre avec les gens, pour papoter entre nous et tisser des liens d'amitié, de beaux moments de convivialité.

La rencontre du vingtième anniversaire de l'Association du Jumelage Cheyres-Châbles / St-Martial, se tiendra le samedi 13 juin 2020, à St. Martial...

Les informations relatives à cet heureux événement vous seront communiquées dans la prochaine édition du journal communal.

MANIFESTATIONS

11 - 12 - 13 OCTOBRE

Fête des vendanges

Vendredi 11, Cheyres, dès 19 heures
Samedi 12, Cheyres, dès 12 heures
Dimanche 13, Cheyres, dès 11 heures
Cortège à 14h30

26 OCTOBRE

Brisolée, Font, dès 11 heures

15 AU 24 NOVEMBRE

Comptoir Broyard
10^{ème} édition
Payerne



23 - 24 NOVEMBRE

Marché de Noël

Samedi 23 de 11h à 19h
Dimanche 24 de 10h à 17h
Salle de Châbles



30 NOVEMBRE

Fête de la St-Nicolas

Devant l'église, 17 heures
Cheyres

1^{ER} AU 20 DECEMBRE

Fête de l'Avent

Fenêtres de l'Avent,
plus d'informations en page 10
Châbles



7 DECEMBRE

Téléthon

Dès 9 heures
Cheyres

2019

1^{ER} JANVIER

Soupe du Nouvel-An

Dès 19 heures
Grande Salle
Cheyres



8 - 9 FEVRIER

Salon du Bien-être

Samedi dès 10 heures
Dimanche dès 10 heures
Salle de Châbles

2020

MANIFESTATIONS



Un peu plus de deux mois se sont écoulés depuis que la treizième du Plus Gratuit Des Incroyables a pris fin. Un petit temps nécessaire pour nous permettre de nous remettre de nos émotions et de mesurer l'ampleur de cette magique édition ! Et ce d'autant plus qu'elle était encore incertaine il y a quelques mois, en raison d'un manque de force vives.

Grâce à vous qui croyez à ce projet si unique en son genre, Festi'Cheyres a pu souffler ses treize bougies lors d'un week-end grandiose. Nous tenons donc, du fond du cœur, à vous dire à tous un grand **BRAVO** et un énorme **MERCI** !

Merci à toi cher public, cher bénévole, cher staff, cher sponsor, cher donateur, cher « Canard »,... Merci à vous tous, qui par votre présence, votre soutien, votre investissement, votre aide quelle qu'elle soit avez rendu cette édition mémorable et donnez vie à Festi'Cheyres. Vous êtes vraiment Incroyables !!!

On se réjouit déjà de vous retrouver du **10 au 12 juillet 2020** pour une quatorzième édition !

Et si tu souhaites prendre part à l'aventure et t'investir un peu plus dans ce projet, nous serions ravis de t'accueillir parmi les Incroyables ! Nous sommes notamment à la recherche d'un responsable « Accueil du public » (sécurité, parking, samaritain, affichage) au comité. Tu trouveras la liste des postes ci-dessous. En cas d'intérêt ou de questions, n'hésite pas à contacter comite@festicheyres.ch ou le 079/723.46.86.

Allez, à très bientôt !

Le comité Festi'Cheyres

TOI AUSSI TU ES INCROYABLE ? ! REJOINS- NOUS !

On cherche surtout des motivés pour les postes suivants :

AU COMITE

- Responsable Accueil du public

AU STAFF

- Responsable Sécurité (1 pers.)
- Affichage du site
- Co-responsable Baralétage (1 pers.)
- Montages/démontages (équipe)
- Electricité et/ou éclairage (2 pers.)
- Co-responsables Entretien et Nettoyage du site (2 pers.)
- Promo, affichage et distribution (1 responsable et une équipe)
- Co-responsable stand info (1 pers.)
- Adjoint sponsoring (1 pers.)

2019

C'EST NOUVEAU

1^{ER} SALON AGORA PRENDRE SOIN DE LA VIE

CHÂBLES FR - 8 ET 9 FÉVRIER 2020 - SALLE COMMUNALE

ENTRÉE LIBRE SAMEDI : 10H00 À 19H - DIMANCHE 10H00 À 18H00

Rapprocher le public des personnes qui travaillent aux soins du corps, médecines alternatives, toutes thérapies de soins et d'épanouissement collectif, mais également aux soins de l'alimentation, des lieux, des animaux, des végétaux, des matériaux, de la nature et de tout ce qui est vivant, c'est l'objectif de ce salon.

Pendant deux jours, le public viendra rencontrer des personnes qui proposent des façons différentes de prendre soin de soi, de manger, de se soigner, de voir son lieu de vie, de communiquer, tout simplement de vivre avec plusieurs conférences gratuites également dont une avec l'herboriste et druide Claude Roggen.

Alimentation saine et bio, artisanat, cosmétiques naturels, écologie du lieu, thérapies naturelles, techniques corporelles, soins énergétiques, relation d'aide.

Pour les exposant(e)s et conférencier(ère)s intéressé(e)s :
Inscriptions en ligne : www.salonsbienetre.kazeo.com

Organisation et renseignements :

Béatrice et Cédric Patthey de Châbles : 079 427 21 31 / e-mail : galpatce@bluewin.ch
et Christiane Kolly de Broc : 079 378 83 66 / e-mail : prendresoindelavie@gmail.com

Nous nous réjouissons de vous accueillir à ce 1er salon agora Prendre Soins de la Vie

024 430 17 88 | contact@csp.ch
Centre PS&P - Route de Rovray 21 - 1462 Yvonand

**Mmes Muriel Marmy et
Stéphanie Monney-Christen ont le
plaisir de vous annoncer
l'ouverture en 2019 de leur centre
de thérapie à Yvonand.**

(reprise du cabinet de physiothérapie de Mme Zali)

CAP RAYONNANCE

Radiesthésie vibratoire
Thérapie quantique
Bilan énergétique
Magnétisme

Sandrine Brunner
Bonnefontaine 50
CH 1474 Châbles / FR
+41 26 664 09 87
www.caprayonnance.ch



DECHETTERIE CHEYRES-CHÂBLES

MEMENTO



Horaires printemps/été
du lundi 1^{er} avril 2019 au samedi 26 octobre 2019

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h00



Horaires automne/hiver
du lundi 28 octobre 2019 au samedi 28 mars 2020

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	

Rappel: la déchetterie sera fermée les jours suivants:

Vendredi 1^{er} novembre 2019

Mercredi 25 décembre 2019

Mercredi 1^{er} janvier 2020

Horaires d'ouverture de la benne des encombrants: Tous les jours



Profitez des larges plages d'ouverture et, pour éviter les embouteillages, ne vous précipitez pas à la première heure!



Dans la déchetterie, utilisez les places en épi prévues et stationnez uniquement le temps nécessaire à la dépose des déchets!



Nous vous rappelons que les branches de plus de 10 cm de diamètre, les troncs et les souches ne sont pas admis.

Agence postale Volg

Horaires:

Lundi-vendredi 07h00-19h00

Samedi 07h00-16h00

Dimanche 08h00-12h00

Appel d'urgence 144



Police 117



Feu 118



PROCHAINE EDITION
CHEYRES-CHABLES-INFO

Vous voulez annoncer une manifestation organisée par votre société, des concerts, des spectacles, du théâtre, des tournois, ou l'aboutissement d'un projet, le succès professionnel, sportif ou culturel d'un de vos proches ? Faites-le-nous savoir !

Parution du prochain bulletin d'info de la commune de Cheyres-Châbles :

MAI
2020

Personne et adresse de contact :
Administration communale
Danielle Bise
1468 Cheyres
commune@cheyres-chables.ch